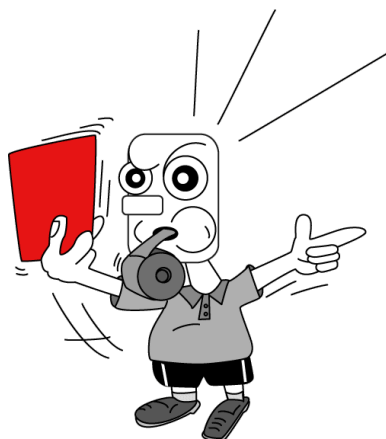


## ***Dialogue social : la direction en régime détox***



Le CSE s'est ouvert sur un bras de fer entre les élu·es et la direction. Cette dernière souhaitait changer arbitrairement une règle qui était en vigueur depuis sept ans : la possibilité pour les membres de la CSSCT de siéger sans conditions en CSE. À l'ouverture de la réunion, le directeur du réseau a demandé à un élu de sortir. Les élu·es ont contesté et ont rappelé que sans dénonciation formelle de l'usage, la direction ne pouvait pas décider de le changer de manière unilatérale. Face à notre refus de céder, les membres de la direction ont suspendu la séance et sont sortis de la salle. Les élu·es ayant refusé de céder, ils sont finalement revenus et l'élu CSSCT a pu assister normalement à la réunion.

Cette attitude de la direction est révélatrice d'une volonté de durcir le dialogue social - et c'est un euphémisme. Dans [notre déclaration liminaire](#), nous dénonçons le décalage entre les belles promesses de la direction qui feint de vouloir mettre en place de la discussion et de l'échange, mais fait tout le contraire dans les actes.

### **La phrase du mois**

***“Certains managers se sont approprié les formations, et d'autres ne les ont visiblement pas comprises.”***

Vanessa Fixot, DRH du réseau, à propos des formations management

### **La direction régionale du mois**

***La Bretagne***

***pour sa conception très fin de siècle (le 19ème bien sûr) des partenaires sociaux et qui a décidé de réduire la durée des instances de proximité sans consultation***

### **La question sans réponse**

***Que va-t-il advenir des matinales filmées, maintenant que Radio France a annoncé la fin du contrat avec Eden Press ?***

## Maquillage : le privé continue à nous empoudrer !



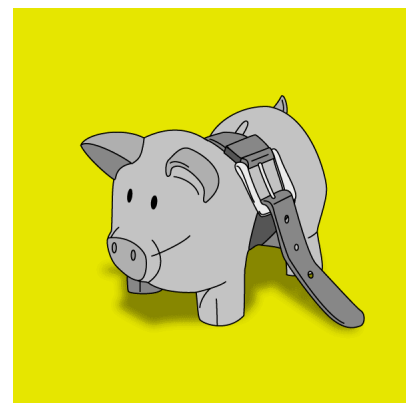
...et avec la complicité de la direction bien sûr. Depuis des mois, les instances du personnel comme les organisations syndicales demandent la fin de l'externalisation du maquillage pour mettre un terme au dumping social et salarial dont sont victimes les maquilleur·euses qui travaillent chaque jour dans nos antennes. À la demande du CSE, la direction a finalement fourni un document supposé nous éclairer sur *"la mise en œuvre de la reconduction du marché prestation maquillage"*.

Il s'agit d'un simple listing, très incomplet, des entreprises qui ont remporté des "lots" lors du dernier appel d'offres. On y découvre par exemple que "Makup pro" intervient à Nantes ou "Christel Bize maquillage" à Bordeaux. C'est

tout. Rien en revanche sur les conditions de travail et les salaires des maquilleur·euses que nous côtoyons dans nos stations. Ce n'est pas possible, explique Michaël Friederich, directeur de l'exploitation et des moyens du réseau, qui se justifie en précisant que les offres de ces sociétés ont été validées par le service juridique et celui des achats et que les CV des maquilleur·euses ont été vérifiés. Voilà un fond de teint qui ne convainc personne... L'exemple de la société UNICHORD qui vient de décrocher des "lots" dans plusieurs antennes illustre parfaitement cette opacité contractuelle. L'objet social de cette entreprise, l'édition musicale, semblait très éloignée du maquillage TV jusqu'à la liquidation judiciaire fin 2025 d'un autre prestataire, Méta (Métamorphose) dont le comportement était bien connu de nos instances locales. Une intéressante affaire de famille en fait qui ne cesse de rebondir pour prendre l'argent du service public et en redistribuer le moins possible aux maquilleur·euses, mais visiblement, à la direction du réseau, on ne voit pas où est le problème. **Sud**, si.

## Le tempo de la diète s'accélère

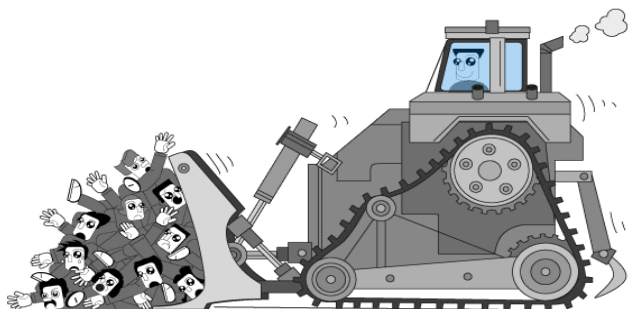
Le périmètre du CSE réseau étant étroitement surveillé par une direction qui préfère s'appuyer sur le droit pour compartimenter les demandes des représentant·es du personnel plutôt que sur le dialogue social et la transparence, il faut donc s'en remettre au CSE central pour obtenir des informations pourtant essentielles à nos antennes et à la Fabrique. Le compte-rendu de l'instance de janvier par le nouveau secrétaire du CSE central, également élu du réseau, ne fait que confirmer nos inquiétudes. On n'hésite plus à parler de budget de panique face aux économies drastiques que nous devons faire en 2026 et qui s'élèvent au moins à 150 millions, du jamais vu.



Comme toujours à France TV, on ne questionne pas une organisation du travail coûteuse en encadrement et en inefficacité, non, on tape sur l'opérationnel, sur les JT et les programmes. Il y aura moins d'activités pour la vidéo mobile, le budget consacré à la formation est en baisse, sans oublier ce projet Genesys, qui vise à "moderniser" les régies au siège tout en supprimant bien sûr

des emplois. Les matinales filmées, désormais uniquement à la main de Radio France, témoignent de cette nouvelle stratégie de repli qui pourrait laisser sur le carreau la cinquantaine d'éditeurs visuels employés par la société Eden Press et qui étaient en charge de ce programme.

## La part variable de nos souffrances



C'est toujours avec beaucoup d'appréhension que les élu·es abordent les comptes-rendus de la CSSCT lorsqu'ils sont à l'ordre du jour, tant cette commission est devenue le réceptacle d'une organisation du travail dysfonctionnelle et pathogène.

Rien d'étonnant donc à ce que la direction du réseau régional conteste désormais le nombre d'élus qui peuvent y siéger, 6 selon elle, 7 selon vos représentant·es qui s'appuient sur un usage qui n'avait jamais été contesté depuis la création des CSE. Les alertes lancées depuis les antennes sur la souffrance au travail et les risques psychosociaux témoignent encore et toujours de la constance d'un système qui marche sur la tête. Les restitutions des enquêtes paritaires, lorsqu'elles peuvent aboutir, confirment que si le diagnostic, toujours confidentiel, est souvent établi avec justesse, les solutions proposées et parfois mises en œuvre doivent composer avec un principe thérapeutique que la direction applique pour la plupart des maux de nos stations : protéger l'encadrement.

À Amiens, où les représentant·es du personnel alertent depuis de nombreux mois de la dégradation des salarié·es, la situation devient préoccupante. Le directeur du réseau, qui était précédemment directeur régional des Hauts-de-France, feint l'étonnement. Or, le déni n'a jamais permis de faire avancer les choses. Les salarié·es ont besoin qu'on les écoute et qu'on leur propose des solutions. Les élu·es du CSE ont voté à l'unanimité une expertise pour risque grave, qui sera menée par un cabinet indépendant.

## Unité d'organisation à Nantes : l'urgence d'une sortie de crise

Le cabinet CEDAET a restitué les conclusions de son expertise sur l'unité d'organisation de France.3 Pays de la Loire, qui connaît d'importantes difficultés depuis près de dix ans : turn over sur certains postes, instabilité, accidents de travail, surcharge de travail, manque de reconnaissance... La directrice régionale, nouvellement nommée, s'est empressée de dire qu'elle n'était pas aux responsabilités au moment des faits : c'est vrai, mais il ne faut pas oublier que c'est désormais à elle qu'incombe la tâche de protéger les salarié·es et d'organiser la prévention. Et de tirer les conclusions de cette expertise pour éviter que cette situation ne se reproduise, ni dans ce service, ni dans les autres. *"Il faut qu'on renforce la politique de prévention et qu'on agisse plus tôt et plus collectivement, on va travailler là-dessus"*, promet la directrice régionale. Une phrase souvent entendue dans cette instance, mais rarement suivie d'effets : nous restons donc sur nos gardes.

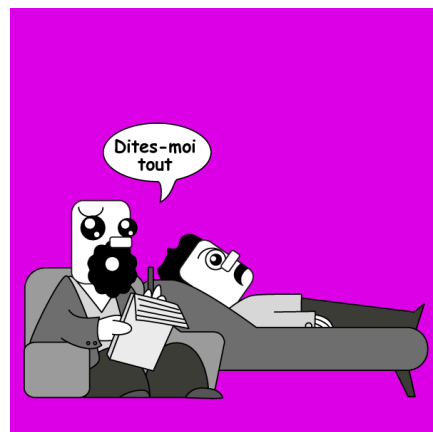


D'autant que pendant des années, les directions successives ont renvoyé les difficultés du service à de simples problématiques individuelles, sans prendre en compte le problème structurel. Cette méthode, qui consiste à nier l'impact d'une mauvaise politique d'entreprise et d'une mauvaise organisation sur la santé des salarié·es et le bon fonctionnement des services, est malheureusement devenue monnaie courante dans le réseau France 3. Pour avancer, en Pays de la Loire comme ailleurs, il est impératif que la direction prenne conscience que ses décisions ont des effets concrets et souvent délétères, et ce malgré tous les efforts fournis par les salarié·es.

À l'issue des débats, les élu·es ont formulé de nombreuses préconisations, s'appuyant sur ce rapport d'expertise. Il est urgent d'organiser une sortie de crise, qui soit efficace et pérenne. Il faut aussi que la direction du réseau réalise que ce qui s'est passé à Nantes pourrait arriver ailleurs. Les services d'organisation sont essentiels au bon fonctionnement de l'ensemble de l'activité. Pourtant, le travail des chargé·es de gestion administrative et des planificateur·ices n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur. Ces salarié·es, qui sont majoritairement des femmes, subissent de plein fouet les réformes successives d'entreprise, encombré·es de logiciels peu ergonomiques et de procédures floues, dictées par Paris, mais jamais accompagné·es en région.

## Qualisocial, la nouvelle marque psy

Il y a un nouveau prestataire en psychologie du travail pour le réseau, Qualisocial. Cette entreprise remplace Acca, qui ne donnait pas satisfaction, en raison notamment de *"l'emploi de (jeunes) psychologues inexpérimenté·es, ainsi que de bilans comportant des erreurs et manquant d'analyse qualitative"*, précise le compte-rendu de la CSSCT. Le contrat décroché par Qualisocial, qui met en avant des professionnels *"ayant au moins 12 ans d'expérience"*, va-t-il améliorer un dispositif qui semble peu efficace ? Cette entreprise *"présente dans 65 pays, en 19 langues"* a développé une plateforme interactive, en clair une ligne d'écoute accessible 24 sur 24, 7 jours sur 7.



Pourquoi pas ? Mais les élu·es s'insurgent contre le fait que le présentiel et les entretiens sur site (qui étaient proposés par ACCA) ne soient plus au programme... sauf pour les comités de direction ! Si la CSSCT se félicite qu'un psychologue accompagne nos patrons, elle doute du succès de cette politique d'écoute à distance et vérifiera avec attention les bilans semestriels de Qualisocial. Des pys qui échapperont, en tous cas, aux "EVL", ces "équipes de veille locale" qui réunissent dans les antennes direction, RP, médecin du travail, assistant·e social·e pour évoquer les situations de certain·es collègues. La DRH du réseau a annoncé la fin de ce dispositif... sans concertation.

## Fabrication de l'info nationale à Vaise : paroles, paroles et paroles...

Un mois après la mise en service du "hub" de Lyon-Vaise, Antoine Armand, directeur adjoint de l'information des régions, partage un document de neuf pages, plein de lyrisme, de belles promesses et de coquilles. Dedans, on y parle de "France réelle", d'infos "à hauteur de territoire" et on fixe l'objectif suivant : "faire mieux ensemble ce que nous faisons déjà chacun avec excellence"... Des poncifs et des formules toutes faites qui constituent plus un communiqué de presse qu'un document d'information aux élu·es du personnel. Où sont les données précises sur le plan de charge, l'étude d'impact sur les conditions de travail en région et les mesures de prévention ?

Les premières semaines ont suffi à voir que les promesses ne sont pas tenues et que de nombreux points de dysfonctionnements éditoriaux et techniques existent. Le directeur ne peut que confirmer, mais assure que, bientôt, les échanges seront au niveau de l'excellence promise. Les élu·es déplorent :

- la reprise des sujets deskés de France Info, qui constitue un grave manquement aux accords d'entreprise ;
- un appauvrissement de l'information par l'utilisation d'archives peu précises, la systématisation d'interviews en visio, des lancements approximatifs ;
- une mise en péril des éditions régionales, avec une livraison tardive et minimaliste en termes de communication interservices et de durée.



**Prochain CSE, les 18 et 19 mars**  
**Contactez vos représentant·es *Sud***  
**Chloé Tempéreau, Laurent**  
**Ducrozet, Pierre-Olivier**  
**Casabianca, Marjorie Dolézal et**  
**Romane Idres**